

APPEL DU CONSEIL NATIONAL DU SNUEP-FSU / 17 janvier 2020

Le 11 janvier, les annonces du gouvernement sur le retrait « provisoire » de l'âge pivot, non seulement ne répondent aucunement aux revendications des organisations syndicales et des personnels mobilisés, mais sont un leurre. Le SNUEP-FSU avec la FSU poursuivra dans le cadre interprofessionnel le combat pour le retrait de la réforme de la retraite à points. Le gouvernement porte donc à lui seul la responsabilité des difficultés actuelles dans les transports, les gares, les établissements scolaires et dans de nombreux services publics et entreprises privées. [Lire la suite](#)

Le SNUEP appelle à faire de la journée du 24 janvier, jour de présentation du texte au Conseil des ministres, une grève majoritaire et d'ampleur.

Vendredi 24 janvier : Lieux et horaires des manifestations

- **BORDEAUX** : 11h30 place de la République
- **MONT DE MARSAN** : 10h30 place Caserne Bosquet
- **PAU** : 10h30 Place Verdun
- **BAYONNE** : 10h30 Place Sainte Ursule
- **AGEN** : 14h Place de la Préfecture
- **MARMANDE** : 14h esplanade de Maré
- **PERIGUEUX** - 10h palais de Justice
- **BERGERAC** – 15h palais de Justice
- **SARLAT**- 15h place de la Grande Rigaudie

Jeudi 23 janvier : Manifestations lumineuses nocturnes

- **DAX** : rendez-vous à 18h, place de la Fontaine Chaude à Dax
- **MONT DE MARSAN** : rendez-vous à 18h, devant la préfecture à Mont de Marsan.
- **BORDEAUX** : rendez-vous à 18h30, Place Stalingrad à Bordeaux.
- **PAU** : rassemblement 12 h, place d'Espagne.
- **BAYONNE** : manifestation "son et lumière" à 19h, à la gare.
- **OLORON** : manifestation "son et lumière" à 18h, à la sous-préfecture.
- **AGEN** : 18h place de la préfecture -retraite aux flambeaux.
- **PERIGUEUX** : 18h – Retraite aux flambeaux, rendez-vous Bourse du travail
- **BERGERAC** : 18h – Retraite aux flambeaux, rendez-vous Place du Foirail
- **SARLAT** : 17h- Retraite aux Flambeaux, rendez-vous Place de la Grande Rigaudie

Dans un Tweet de Christian Sauce / @resistance3349 / 13 janvier

J'ai besoin d'un expert pour m'expliquer : - le taux de chômage des 60-64 ans est de 66,5 % (Dares) - le taux de chômage des jeunes -15-24 ans- est de 19 % (Insee) Comment se fait-il que la priorité des priorités est d'accroître l'âge de départ à la retraite ???

Signez la pétition contre la réforme des retraites !

Une majorité de citoyennes et de citoyens le demandent : retrait de la réforme Macron ! Depuis le 5 décembre, des millions d'hommes et de femmes se retrouvent dans les grèves, dont beaucoup en reconductible, et les manifestations à l'appel des organisations syndicales. Ils et elles rejettent la ...

[Lire Plus >](#)

Note de la FSU : <http://fsu.fr/note-fsu-reforme-des-retraites-point-detape/>

La FSU et FO boycottent le comité technique du 21 décembre 2020

Madame La Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Depuis sept semaines se déroule en France un mouvement social de grande ampleur contre l'application de la retraite par points auquel l'opinion publique apporte majoritairement son soutien.

Le gouvernement a fait le choix du pourrissement au lieu d'apporter des solutions à la colère des salariés et retraités.

Parallèlement le Ministre de l'Education ne daigne pas répondre aux demandes, largement partagées, d'annulation de la première session des E3C.

Mais il nous demande d'entériner la disparition du paritarisme via l'adoption de lignes directrices de gestion académique.

Il nous demande d'accepter un budget académique qui ne permet pas d'accompagner l'augmentation démographique.

Les élus FNEC-FP-FO et FSU constatent que les conditions d'un véritable dialogue social ne sont pas actuellement réunies et ne peuvent pas siéger lors de ce CTA.

CAPA RECOURS CONTRE LES APPRECIATIONS ISSUES DES RENDEZ-VOUS DE CARRIERE : MARDI 28 janvier 2020

Si vous n'êtes pas satisfait de votre appréciation finale, vous avez dû faire un recours gracieux auprès des services du Rectorat.

Ces recours seront examinés en CAPA le mardi 28 janvier prochain. Si vous êtes dans cette situation, merci de nous envoyer le double de votre courrier de contestation afin que nos commissaires paritaires puissent intercéder en votre faveur.

Vos commissaires paritaires SNUEP-FSU : SAURA Marie-Pierre ; REY Christelle ; POUY Valérie ; JOLIVET Jérôme ; TARDIEU Jérôme ; MASSIAS Jean Luc.

L'apprentissage c'est aussi ça !!

Lors d'une formation au droit du travail pour les jeunes en apprentissage, afin de leur permettre de mieux connaître leurs droits et pouvoir se défendre face à leurs patrons, voici la première question qu'ils ont posée au formateur :

Est-ce que toutes les heures doivent être payées ?

Deuxième question : Est-ce que je dois signer la feuille que ma patronne me présente et où sont notées de fausses heures ?

Et puis : Est-ce que mon patron a le droit de me faire nettoyer son jardin personnel ? Je suis apprenti en boulangerie.

A combien de jours de repos a-t-on droit par mois, car ma patronne me soutient que c'est un dimanche par mois ?

J'ai dit à mon CFA que mon patron ne me payait pas mes heures supplémentaires, mes profs ont dit que oui ça arrive souvent. Alors je ne sais pas qui peut m'aider.

Est-ce qu'un patron peut avoir un nombre maximum d'apprentis ? Parce que dans le restaurant où je travaille, on est 8 apprentis et alors il n'y a personne pour nous apprendre le métier.

Fort heureusement, personne n'a encore supprimé l'inspection du travail ! Mais pas de bruit des fois que...

Jean Luc

Formation des enseignants : le ministre annonce *un report de fait*

Le 16 janvier 2020, le ministre de l'EN a annoncé « un report de fait » d'un an de la réforme de la formation des enseignants.

La FSU se félicite que la colère et l'exaspération des acteurs de la formation, exprimées dans de nombreuses motions, aient été entendues, et que le Ministre prenne enfin acte des nombreux problèmes posés par cette réforme.

Formation et recrutement des enseignants : vers "un échec certain"

"On aurait pu s'attendre à une réforme qui allait favoriser les aspects professionnalisants". Mais, "malgré les intentions affichées", la réforme prévue va "dans la mauvaise direction" et annonce "un échec certain du point de vue de la professionnalisation des futurs enseignants", estime Edouard Gentaz (Professeur de psychologie du développement à l'Université de Genève), il rappelle que seules 40 heures sont actuellement consacrées à l'apprentissage du français et des mathématiques" durant l'année de M2. Comment imaginer qu'un étudiant qui a reçu si peu d'heures de formation concernant ces deux matières puisse l'année suivante proposer des activités pédagogiques pertinentes en lecture et mathématiques à tous les cycles et à tous les élèves" ? Il appelait donc à une réforme "radicale".

Comité de suivi « Transformation de la VP »

Le ministre, en parallèle de la « réponse » de la DGRH à l'avis rendu par le CHSCTM, a adressé une lettre aux membres du Comité de suivi. Cette lettre ignore les difficultés réelles rencontrées par les enseignants, dont la réforme et ses dispositifs sont la cause. Les propositions y sont rares et imprécises et certaines sont inquiétantes, comme l'annonce d'une Conférence Nationale sur les diplômes de la Voie Professionnelle.

Conseil supérieur de l'Education : Nouveaux programmes Bac pro

Le CSE du 23 janvier se déroulant en pleine mobilisation contre la réforme des retraites, la FSU a demandé son report sans succès.

Ordre du jour / les points concernant la voie professionnelle :

- Projet d'arrêté portant création de la spécialité « Charpentier bois » du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance.
- Projet d'arrêté portant abrogation de la spécialité « Constructeur bois » du certificat d'aptitude professionnelle.
- Projet d'arrêté portant création de la spécialité « Technicien en prothèse dentaire » du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.
- Projet d'arrêté portant création de la spécialité « Maintenance des systèmes du production connectés » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.
- Projet d'arrêté portant création de la spécialité « Organisation de transport du marchandises » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.
- Projet d'arrêté fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur

Evolution du diplôme intermédiaire

Le ministère souhaite faire évoluer le diplôme intermédiaire, en supprimant les CAP intégrés à des cursus BAC Pro ainsi que tous les BEP, au profit d'un « diplôme » non enregistré au RNCP (Registre national des certificats professionnels) et obtenu uniquement sur la base des notes de l'année des élèves.

Le SNUEP-FSU est favorable à l'existence de ces diplômes de niveau V, mais également à l'allègement de la pression certificative.

Le SNUEP, avec la FSU, la force collective pour la défense des personnels, du métier et du système éducatif !

Se syndiquer au SNUEP-FSU, syndiquer de nouveaux collègues, **c'est se donner les forces collectives** dont notre profession a besoin pour revaloriser tous les aspects de notre métier, nos carrières, nos salaires et pour l'amélioration des conditions d'études de nos élèves :

Adhérer en ligne par CB : [Accéder au formulaire](#)

Adhérer par chèque(s) ou par prélèvement : le bulletin de syndicalisation ([Word](#) et [PDF](#))

